

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	DOLPHIN Fabien
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	083C0343 <i>Dolphin Fabien</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTO BILAN DES ILES 26 rue de l'estran 85230 - BEAUVOIR SUR MER
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S085Z208
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	09/07/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX <i>Beatrice Taburiaux</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	4	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

Effectuer le traitement qualité de cet audit.

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

09/07/2027

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



Contrôleur : DOLPHIN Fabien

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : AR-527-TZ Catégorie de véhicule : N1 Energie : GO
Date de mise en circulation : 06/11/2002 N° PV : 25068766

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25068285	28/05/2024	RAS
25068044	05/05/2025	RAS
25068051	06/05/2025	RAS
25068075	07/05/2025	RAS
25068095	12/05/2025	RAS
25068103	12/05/2025	RAS
25068194	21/05/2025	RAS
25068207	22/05/2025	RAS
25068265	27/05/2025	RAS
25068276	28/05/2025	RAS



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	



Contrôleur : DOLPHIN Fabien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	2.3.3.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 3.6.1. Système de désembuage : Mauvaise réalisation du contrôle du désembuage	NON CONFORMITÉ
	2.3.3.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 3.2.1. Etat des vitrages : Mauvaise réalisation du contrôle des vitrages du véhicule.	NON CONFORMITÉ
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME	



Contrôleur : DOLPHIN Fabien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	<p>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</p> <p>2.3.6.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</p> <p>➤ 6.1.3. Réservoir et conduites de carburant : Mauvaise réalisation du contrôle du bouchon de réservoir.</p> <p>2.3.6.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</p> <p>➤ 6.2.5. Siège conducteur : Mauvaise réalisation du contrôle du siège conducteur.</p>	<p>NON CONFORMITÉ</p> <p>NON CONFORMITÉ</p>
	<p>Fonction 7 - Autres matériels</p>	<p>CONFORME</p>
	<p>Fonction 8 - Nuisances</p>	<p>CONFORME</p>
	<p>Fonction 10 - Véhicules de dépannage</p> <p>Non concerné.</p>	
	<p>Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire</p> <p>Non concerné.</p>	
	<p>Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</p> <p>Non concerné.</p>	
	<p>Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur</p> <p>Non concerné.</p>	
MODALITES FINALES		<p>CONFORME</p>

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.